

# ZAC DES PRAIRIES D'ORGERES

## TERRITOIRES & DEVELOPPEMENT

### VENTE DE DROITS A CONSTRUIRE

La société Territoires & Développement informe le public qu'elle vend des droits à construire sur des parcelles de terrains situées sur le secteur C, comprises dans le périmètre de la ZAC des Prairies d'Orgères à Orgères, opération menée dans le cadre d'une concession d'aménagement.

#### 1- Retrait des dossiers

Un dossier technique pourra être envoyé en manifestant votre intérêt auprès de Madame JOUBIN (☎ 02.99.35.45.35 ou [laura.joubin@territoires-rennes.fr](mailto:laura.joubin@territoires-rennes.fr)) ; Monsieur BRIAND se tenant à la disposition de chacun des candidats pour leur apporter toute précision nécessaire.

#### 2- Description du programme

34 logements intermédiaires en accession libre et produits régulés sur 4 ilots fonciers :

- C1 : 6 logements – Parcelle de 1050 m<sup>2</sup> - Surface plancher maximum 480 m<sup>2</sup>
- C1 bis : 6 logements – Parcelle de 1166 m<sup>2</sup> - Surface plancher maximum 480 m<sup>2</sup>
- C3 : 12 logements – Parcelle de 1733 m<sup>2</sup> - Surface plancher maximum 960 m<sup>2</sup>
- C4 : 10 logements – Parcelle de 1527 m<sup>2</sup> - Surface plancher maximum 800 m<sup>2</sup>

#### 3- Charge foncière

Non fixée

#### 4- Critères d'attribution

- Organisation et références de la maîtrise d'ouvrage promoteur et des équipes de maîtrise d'œuvre proposées
- Programme proposé, orientations typologiques, prestations offertes notamment celles en lien avec la qualité environnementale
- Examen du rapport entre les prestations offertes, les prix de sortie des logements et la charge foncière proposée
- Respect du calendrier
- Garanties professionnelles et financières des candidats

#### 5- Dossier à remettre

- Courrier de candidature avec l'indication de l'équipe de maîtrise d'œuvre retenue
- Note de présentation de l'équipe, notamment dans le cadre du groupement, accompagnée des références récentes des candidats sur des projets similaires
- Offre foncière (grille de réponse complète) et engagement du promoteur sur signature compromis

#### 6- Remise des dossiers

Les dossiers d'offres sont à remettre à Territoires & Développement pour le 22 décembre 2017, à 17H au plus tard.